

ACADÉMIE DE POITIERS

ÉTABLISSEMENT : LYCÉE CAMILLE GUÉRIN

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2019-2020
 Numéro de séance : 7 – 23 juin 2020
 Date de convocation : 15 juin 2020
 Présidence de : Mme Christine FUHREL

Quorum : 15
 Nombre des présents : 19
 Nombre d'absents excusés : 4

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				Désignation	N°
I – <u>Approbation du PV de la séance du 18 novembre 2019 et de l'ordre du jour de la séance du 26 novembre 2019</u>					
Ordre du jour du CA du 25 juin 2020	Avis	3			
Approbation du PV du CA 13 février 2020	Avis	3		PV CA 13 02 2020	1
Approbation du PV du CA 20 février 2020	Avis	3		PV CA 20 02 2020	2
Approbation du PV du CA 5 juin 2020	Avis	4		PV CA 05 06 2020	3
II – <u>Vie pédagogique et éducative</u>					
1 – Rentrée 2020	Info	4			
2 – Modification règlement intérieur	Vote	5	73	Règlement intérieur	4
3 – Protocole sanitaire	Info	5			
4 – Point Parcoursup	Info	5			
III – <u>Fonctionnement général</u>					
1 – Contrats et conventions	Vote	6	71,64,69,65,74	Contrats et conventions	5,6,7,8
2 – Actes du CA	Vote	6,7	72,68	Dons	9
IV – <u>Vie financière</u>					
1 – Compte financier 2019	Vote	7,8	70,68	FDR et CF	10,11
2 – Décision budgétaire modificative	Info et Vote	8	67	DBM	12,13
V – <u>Questions diverses</u>					
		9			

Signatures

La Présidente

Mme FUHREL Christine



Le Secrétaire

M. BOUYER Jean

PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du 23 juin 2020

Qualité		Titulaires			Invités/Suppléants				
		Nom-Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	Mme FUHLER Christine	1						
	Adjoint	Mme BABIN Delphine			1				
	Gestionnaire	M. LIENART Jean-François	1						
	CPE	M. ALBERT Didier		1					
Élus locaux	Collectivité de rattachement	Mme MONCOND'HUY Léonore		1					
	Groupement de commune	M. SOL Gérard		1					
	Commune siège	Mme BALLON Clothilde		1					
	Collectivité de rattachement	M. TIRANT Benoît		1					
Personnalité qualifiée									
Total			2	5	1		0	0	0
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Mme TOCHON Viviane	1						
		M. BOUTIN Marc	1						
		Mme JULIEN Anne-Laure			1	M. EGGER Damien	1		
		Mme GRILLET Claudia			1	Mme AIRAUD-DAUGAN Christine	1		
		M. FRESON Damien		1		Mme FORT Karine	1		
		Mme DAMON Géraldine	1						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	Mme COUTANT Monique	1						
		Mme BÉLIARD Catherine	1						
		Mme GENAIVRE Isabelle	1						
		Mme GAUDIN Sandrine	1						
Total			7	1	2		3		
Parents d'élèves et élèves	Élus parents d'élèves	M. MÉHEUX-DRIANO Yann	1						
		Mme FRADET Rachel		1					
		M. BOUYER Jean	1						
		M. BRION Loïc	1						
		Mme DEVEAUX Sophie		1					
		Elèves	Mme SABERAZANA Sandra Lois				Mme BICHET-DELGADO Isabel	1	
	M. SIBELLAS Baptiste		1						
	M. GREGORY William		1						
	M. MAUMONT-BARIBAUD Edouard		1						
		Mme DESCAMPS Amandine			1				
Total			6	2	1		1	0	0

Le quorum étant atteint (19), Mme le Proviseur ouvre la séance à 18h10.

Désignation des secrétaires de séance : M. BOUYER Jean (FCPE), M. MEUHEUX-DRIANO Yann (FCPE)

Mme le Proviseur indique qu'il y aura peut-être un autre CA avant l'été.

I. Approbation du PV de la séance du 13 février, de la séance du 20 février, de la séance du 5 juin et de l'ordre du jour de la séance du 23 juin 2020

1.1 Ordre du jour du conseil d'administration du 23 juin 2020

I – Approbation du procès verbal de la séance précédente

Approbation du PV du 13 février 2020

Approbation du PV du 20 février 2020

Approbation du PV du 5 juin 2020

II – Vie pédagogique et éducative

1. Rentrée 2020
 - ajustements DGH
 - manuels scolaires (informations)
 - calendrier de rentrée scolaire
2. Modification règlement intérieur
3. Protocole sanitaire
4. Point Parcoursup

III – Fonctionnement général

1. Contrats et conventions
2. Actes du CA
 - autorisation de recrutement AED
 - dons de livres au CDI

IV – Vie financière

1. Compte financier 2019
2. Décision budgétaire modificative
3. Admission en non valeur

V – Questions diverses

1.2 Approbation du PV de la séance du 13 février 2020

Annexe 1 : PV CA 13 02 2020

Approbation du PV de la séance du 13 février 2020

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19

1.3 Approbation du PV de la séance du 20 février 2020

Annexe 2 : PV CA 20 02 2020

Approbation du PV de la séance du 20 février 2020

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19

1.3 Approbation du PV de la séance du 5 juin 2020

Annexe 3 : PV CA 05 06 2020

Approbation du PV de la séance du 05 juin 2020
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19

II. Vie pédagogique et éducative

2.1 Rentrée 2020

Ajustement DGH

Les inscriptions sont encore en train de se faire. Le travail se portera donc sur les données dont nous disposons à ce jour.

Les structures mises en place pour les terminales ne bougeront plus. En revanche, il y aura des ajustements pour les premières.

- Arts plastiques : 24 élèves (1 groupe au lieu de 2 prévus)
- Histoire-géo-Sciences politiques : 104 élèves
- HLP, LLCE : 40 élèves (1 groupe au lieu de 2)
- Mathématiques : 193 élèves (on perd 1 groupe : 6 groupes au lieu de 7 prévus)
- Physique : 124 élèves (6 groupes au lieu de 5 prévus)
- SVT : 144 élèves (6 groupes)
- Sciences économiques : 138 élèves (5 groupes au lieu de 4 prévus)

Le nombre de groupes ne bouge pas globalement par rapport à le DGH.

Mme Coutant intervient : le rectorat n'envisage pas assez de moyens (dédouplements) pour rectifier les effets du confinement. Elle demande que le rectorat revoie sa position afin que les enseignants puissent assurer la réussite de tous les élèves, moyens financiers en enseignants et en heures pour assurer la rentrée 2020.

M. Brion demande si des infos sont disponibles sur les options maths complémentaires et maths expertes. Mme le Proviseur précise qu'il n'y a pas de création de poste (retour de longue maladie).

Mme le Proviseur rappelle qu'il n'y a aucune marge de manœuvre sur la DGH dont dispose le lycée.

Manuels scolaires (informations)

La liste a été remise à jour pour les secondes, premières et STMG.

Les consommables ont été supprimés et les listes sont vraiment à jour. La liste est distribuée aux présents.

Pour les terminales, Mme le Proviseur a préparé des documents vierges. Le montant de 230 € devrait suffire pour acheter tous les livres. M. Brion précise que les 230 € ne suffisent pas forcément pour tous les élèves des 3 lycées de Poitiers en fonction des options. Mme le Proviseur n'est pas favorable à l'utilisation généralisée des consommables. Elle va travailler pour donner à tous une liste commune.

Calendrier de rentrée scolaire

Officiellement, la rentrée des enseignants est prévue pour le lundi 31 août et le 1^{er} septembre pour les élèves.

Pb de densité à 48/classe en prépa.

Le protocole sanitaire à l'heure actuelle est adapté à chacun des 9 concours individuellement, ce qui oblige les équipes à venir très tôt pour mettre en place/modifier le protocole à chaque concours. Pour l'instant, il nous faut attendre le 11 juillet pour savoir si l'état d'urgence sanitaire s'arrête ou non.

La question du présentiel / distanciel et/ou hybride a été abordée en CFVL en présence de Mme la Rectrice. Les élèves ont clairement énoncé leur opposition à du distanciel. Cela a été noté par Mme la Rectrice.

Il n'est pas envisagé de réunir un conseil pédagogique large avant les vacances car nous n'avons pas de salle assez grande pour accueillir tout le monde. Il sera possible de le réunir en restreint (à voir en fonction de l'évolution du protocole sanitaire).

2.2 Modification du règlement intérieur

Annexe 4 : Règlement intérieur

Modifications du règlement intérieur : page 8, paragraphe 8.2.

Une période probatoire est instaurée à la suite d'une exclusion.

Mme Tochon souhaiterait que les valeurs de la république soient rappelées en préambule dans ce règlement intérieur. Mme le Proviseur précise que cela ne sera pas possible avant septembre car toute modification du RI doit passer en CVL d'abord.

Approbation du règlement intérieur 2020 2021
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19
Acte n °73

2.3 Protocole sanitaire

Il n'y a pas eu de réunion pour la mise en place du protocole allégé puisque le lycée étant centre d'examen, il n'y a plus d'élèves en cours. Le protocole propre à chaque examen est appliqué.

2.4 Point Parcoursup

Les effectifs des classes préparatoires ne sont pas très bons.

Pour les terminales du lycée, 3 élèves se sont manifestés pour des problèmes d'affectation.

III. Fonctionnement général

3.1 Contrats et conventions

Annexe 5 : Convention d'adhésion AGAPE 86

Annexe 6 : Contrat de maintenance OTIS

Annexe 7 : Résidence d'artiste en territoire

Annexe 8 : Projet d'éducation artistique et culturelle

- Prolongation du contrat d'entretien du portail d'enregistrement du CDI Bibliothéca (639,60 €)

Approbation de la prolongation du contrat Bibliothéca

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19
Acte n °71

- Convention (AGAPE 86) d'adhésion au groupement de commandes coordonnées par le lycée Victor Hugo, Poitiers (200 €)

Approbation de la convention au groupement de commandes AGAPE 86

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19
Acte n °64

- Contrat de maintenance OTIS des lignes GSM des ascenseurs (627 €)

L'autorisation est donnée au chef d'établissement de signer, même si les travaux ne seront réalisés en totalité qu'après.

Approbation du contrat de maintenance OTIS

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19
Acte n °69

- Projet (Mme Tochon) de résidence d'artiste en territoire (mars à juin 2021) « Vivre au lycée »

Approbation du projet de résidence d'artiste en territoire

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19
Acte n °65

- Projet (2ème projet de Mme Tochon) d'éducation artistique et culturelle « Tous aux abris »

Approbation du projet d'éducation artistique et culturelle

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19
Acte n °74

Arrivée de Sandra Sabarezana (représentante des élèves) à 18h07 (invitée).

3.2 Actes du CA

Annexe 9 : Dons de livres CDI

Autorisation de recruter les AED

3 postes à mi-temps seraient susceptibles d'être vacants dans la limite de ce qui est alloué au lycée.

Approbation du recrutement des AED

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19
Acte n °72

Dons et legs

Dons de livres au CDI (Mme Rondet).

Approbation du dons de livres au CDI
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19
Acte n °68

Départ de M. Sibellas (représentant élève) à 18h19

IV. Vie financière

Annexe 10 : Attestation FDR 2019

Annexe 11 : Compte financier 2019

Annexe 12 : DBM n° 4 pour information

Annexe 13 : DBM n° 5 pour vote

1.1 Compte financier 2019

Le compte financier de l'année précédente doit être présenté à l'assemblée délibérante au plus tard le 30 avril de l'année mais la date limite a été repoussée de deux mois cette année en raison de la crise sanitaire. C'est la raison pour laquelle il est présenté aujourd'hui.

M. Liénart présente le compte financier. Les membres du CA ont tous reçus par courriel un document comprenant le développement des charges (p2), le développement des produits (p7), l'exécution budgétaire (p9), le tableau de financement (p10), l'état des prélèvements sur le fonds de roulement opérés au cours de l'exercice (p11), l'état des dépenses d'investissement (p12), une synthèse pluriannuelle 2015-2019 (p13), un graphique « fonds de roulement / trésorerie 2015-2019 » (p14) et une courte note (p15).

Dotation globale de fonctionnement (toujours en baisse) : 462 143 €

- Produits : 2 437 013 €

- Charges : 2 481 444 €

- Résultat : - 44 430 €

Services généraux

- Activité pédagogique : Recettes 267 336 € / Dépenses 260 372 €

- Vie de l'élève : Recettes 15 395 € / Dépenses 17 553 €

- Administration et logistique : Recettes 580 319 € / Dépenses 702 613 €

- Total des services généraux : Recettes 863 051 € / Dépenses 980 539 €

Services spéciaux

- Restauration et hébergement : Recettes 1 393 479 € / Dépenses 1 321 832 €

- Bourses nationales : Recettes 178 966 € / Dépenses 178 966 €

Recettes de reprographie (prépas) : 34 k€.

Locations de salles, de logements : 6 k€.

Mme le Proviseur s'absente à 18h21

Charges de fonctionnement : 2610 k€.

Quelques ratios : Dépenses/élève 591 € (hors restauration), part de la DGF/élève 302 €.

Viabilisation : électricité 109 k€, eau 45 k€, gaz 153 k€. Le raccordement au réseau de chauffage urbain devrait être réalisé pour la prochaine saison de chauffe.

Voyages et sorties scolaires : les familles ont participé à hauteur de 76,49% du coût des voyages et sorties.

Ratios 2019 pour les recettes de l'hébergement: 60,5% demi-pensionnaires, 21,6% internes, 5,4% internes externés. L'effectif est de 1527 élèves et étudiants (enseignement secondaire et CPGE).

Mme Fuhrel revient à 18h38.

Fonds sociaux

- Fonds social régional : 41 aides accordées (231,93 € en moyenne)
- Fonds social lycéen : 11 aides (275 € en moyenne)

Résultat de l'exercice négatif : - 44 430 €

Capacité d'autofinancement : 9 757,70 €.

Fonds de roulement

- Baisse du fonds de roulement de 63 352 €
- Évolution du fonds de roulement au cours des années. En baisse cette année mais il reste à un niveau acceptable à 527 686 € : 79 jours de fonds de roulement, 7,8 jours en alimentation, 13% de taux de rotation de stock. 115 jours de trésorerie. 99,52% de taux de recouvrement des frais scolaires. Plus de créances au-delà de 6 mois. Proposition d'affectation du résultat : le résultat est globalement intégré au compte 1068 (services généraux plus hébergement).

Approbation de l'affectation du résultat
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18
Acte n °70

Approbation du compte financier 2019
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18
Acte n °66

1.2 DBM

Décision budgétaire modificative pour vote :

1-Prélèvement sur le fonds de roulement :

- Rappel du montant du fonds de roulement : 527 686 € (voir compte financier 2019)
- Service « Activités pédagogiques » : 12 134 €
- Service « Administration et logistique » : 20 600 €

2-Affectation d'une subvention de 2 500 € (crédits du rectorat pour financer les frais de reprographie)

Approbation de la DBM
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18
Acte n °67

Départ de M. Bouyer à 19h30

V. Questions diverses

Rapport de la taxe d'apprentissage

Non connu à ce jour, le montant est calculé au prorata du nombre d'élèves concernés et uniquement pour les STMG.

Motion des infirmières

Réuni en conseil d'administration le 23 juin 2020 l'ensemble de la communauté scolaire du Lycée Camille Guérin exprime son attachement à la présence et au service quotidien des infirmier.es de l'Education nationale dans les établissements scolaires au service des élèves, tant pour leur rôle primordial d'accueil et d'écoute des élèves que pour leur missions d'impulsion et d'expertise des projets éducatifs de santé de l'établissement scolaire. L'infirmier.e de l'Éducation nationale, personnel de santé pivot au service des élèves, est un maillon essentiel du service public d'éducation. Ses missions éducatives doivent être renforcées et permettre d'améliorer les chances de réussite scolaire de TOUS-TOUTES les élèves dont il-elle a la responsabilité.

C'est pourquoi nous souhaitons émettre notre opposition à tout projet de décentralisation ou de retour à un service de santé scolaire rattaché ou non rattaché au département.

La politique éducative sociale et de santé de l'Education nationale doit rester de la gouvernance et la responsabilité pleine et entière de notre ministère.

Chaque établissement public local d'enseignement doit disposer à minima d'une présence infirmière à temps complet sous la responsabilité administrative du-des chef.s d'établissement.

Bilan des résultats des élèves de 1ères aux E3C

Les extractions restent à faire. Actuellement, seuls les élèves ont reçu leurs résultats, il faudra, probablement, demander les résultats aux élèves à la rentrée.

Formation des professeurs au numérique

2 demi-journées de formation seront dispensées aux enseignants à la rentrée.

Bilan du questionnaire complété par les élèves à propos du confinement

Le questionnaire a été envoyé aux élèves par courrier postal ce qui a posé beaucoup de problèmes puisqu'il semble que nombre d'entre ne l'ont pas reçu ou reçu tardivement.

Nombre de toilettes dans l'établissement

Mme Tochon fait remarquer que le nombre de toilettes est insuffisant dans l'établissement, principalement pour les filles, ce qui n'a pas été sans poser de problèmes pour l'application du protocole sanitaire ces derniers temps. Mme le Proviseur précise que des travaux vont être faits, les toilettes des filles vont être installées à la place de celles des garçons. Mme Tochon demande si la solution ne serait pas d'en créer de nouvelles. Mme le Proviseur indique que les toilettes des garçons sont plus grandes et moins fréquentées, ce qui devrait résoudre le problème.

Fin de séance : 20h00